

## **Synthèse assises de la forêt-bois**

### Groupe 11 :

LAURENT Brieuc

LAVILLE Gabin

MONGIN Youri

TANGUY Aurélien

### **Thème spécifique : utilisations du bois énergie en rapport avec les autres usages du bois**

#### Partie 1 : Micro-trottoirs

Ces micro-trottoirs ont été réalisés au terme de la première matinée des assises.

**Qui?** Un propriétaire forestier privé luxembourgeois ayant des parcelles de forêt en France

**La raison de sa venue?** Pour représenter la fédération de propriétaires à laquelle il appartient et avoir des idées sur les évolutions possibles de la forêt. Il a notamment des parcelles d'épicéas à maturité et il cherche quoi mettre à la place dans le contexte du changement climatique.

**Qu'est-ce qui a retenu son attention au cours de la première matinée?** Il a été très intéressé par les questions éthiques concernant la forêt qui ont été soulevées. Celles-ci lui ont permis de prendre du recul sur le sujet. Il a aussi été intéressé par le fait d'évoquer le long-terme des forêts.

**Est-ce que son point de vue sur les sujets abordés a pu être modifié?** Ces dernières années, il s'est rendu compte à quel point le changement climatique accélère. Il se souvient que l'on parlait il y a 50 ans d'une augmentation des températures à un horizon plus tardif que nos jours mais que ces projections sont déjà largement dépassées. Depuis 2000, les changements sont drastiques.

**A-t-il des attentes ou des propositions pour les prochaines assises?** Pas spécialement d'attentes autres que les raisons de sa venue.

**Qui?** Un élu maire d'une commune forestière locale, membre de la fédération des communes forestières de la Meuse, Vice-président d'un PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) où il travaille sur le plan climat-énergie.

**La raison de sa venue?** Il s'intéresse aux différentes possibilités qui s'offrent aujourd'hui en forêt et souhaite trouver des réponses aux problèmes de cohabitation entre les différents partis et comment les gérer.

**Qu'est-ce qui a retenu son attention au cours de la première matinée?** La présence de nombreux jeunes a particulièrement marqué son attention en cette première matinée. Cela lui donne espoir.

Ce qu'il disait il y a 20 ans en termes d'adaptation de la gestion forestière aux changements climatiques fait maintenant consensus.

**Est-ce que son point de vue sur les sujets abordés a pu être modifié?** Il n'a pas vraiment appris de nouvelles choses pendant les assises puisque cela fait longtemps qu'il se penche sur ces questions.

**A-t-il des attentes ou des propositions pour les prochaines assises?** Présenter plus de cas concrets, d'expérimentations qui ont eu lieu, de ce qui se fait réellement sur le terrain. C'est important pour lui que les petits propriétaires forestiers, nombreux, ne soient pas oubliés mais qu'on leur donne des pistes sur les gestions possibles en forêt.

**Qui?** Un propriétaire forestier et membre du conseil d'administration du CNPF Grand Est. Il participe notamment à la rédaction et validation des plans simples de gestion en lien avec la durabilité de la forêt notamment.

**La raison de sa venue? -**

**Qu'est-ce qui a retenu son attention au cours de la première matinée?** Le discours de Michel Badré lui a beaucoup plu car il y a évoqué les mots-clé de "temps-long" et d'"humilité". On reconnaît la qualité d'une prise de parole sur la forêt grâce à la présence de ces deux mots selon lui.

De plus, la présence des jeunes lui fait plaisir. Il a souligné l'importance du renouvellement de la filière et a noté que de plus en plus de jeunes de bons niveaux en classe préparatoire se détournent d'écoles plus prestigieuses (comme les Mines de Paris) pour choisir de plus petites écoles (comme l'ENSTIB) afin d'exercer un métier concret qui leur plaît et qui fait sens.

**Est-ce que son point de vue sur les sujets abordés a pu être modifié?** Non

**A-t-il des attentes ou des propositions pour les prochaines assises?** Il faut selon lui faire plus de groupes de questionnement et activer les réseaux. Selon lui, les nouvelles générations veulent du concret qu'il faut leur donner.

Partie 2 : Synthèse de notre thème à partir de la première après-midi des assises.

Tout d'abord, il convient de se demander ce qu'est le bois énergie. Le bois énergie correspond à de la biomasse bois valorisée en énergie par combustion dans des centrales énergétiques.

En général, les gros bois servent de bois d'œuvre et le bois énergie vient des petits arbres et des arbres de moyenne qualité, ainsi que des houppiers et des pieds d'arbres (et autres produits ne pouvant pas être valorisés). Il s'agit ainsi d'un coproduit de la filière que l'on cherche à valoriser en énergie.

Le consensus dégagé lors des conférences semble être que l'accent doit être mis sur le développement du bois d'œuvre et des nouveaux produits bois (molécules d'intérêt, fibres textiles etc) par rapport au bois énergie. Cependant, nos entretiens avec les acteurs de la filière ont révélé que de nos jours, le bois énergie se valorise mieux que les autres produits bois. Il s'agit de plus d'une transformation française ne nécessitant pas de transports excessifs contrairement aux meubles qui sont souvent importés de pays tels que la Chine où ils sont pourtant fabriqués à partir de notre bois notamment. Ce bois est donc transporté sur de longues distances seulement pour subir un processus de transformation.

On peut expliquer ce phénomène par deux principaux facteurs qui sont en forte interactions entre eux : d'une part un fort soutien financier à la filière bois-énergie et d'autre part le développement de nouveaux produits (pellets, plaquettes forestières, etc). Ceci pose donc la question du soutien à apporter à la filière bois énergie : doit-on continuer à la soutenir ou doit-on faire en sorte de diminuer son importance par rapport aux autres filières bois ?

Nous avons également été particulièrement marqués par le fait que ce sujet a été très peu abordé malgré son importance dans les débats actuels et son inscription à l'ordre du jour. La place de la filière dans l'industrie française et plus particulièrement dans celle du bois n'a pas ou peu été discutée.